

M@rrolles Infos



@villedemarolles

www.marollesenbrie.fr



À LA UNE

CONSEIL MUNICIPAL
2020-2026



SOMMAIRE

Marolles Infos n° 170
Septembre - Octobre 2020

	Actualités	5
	Centre de loisirs : accueil estival Retrait du stop	
	Conseil municipal	6
	Présentation du Conseil municipal 2020-2026	
	Actualités	7
	Mutuelle communale Agendas scolaires	
	Solidarité	9
	Culture & Loisirs	10
	Sport & Loisirs	11
	Libre expression	12
	Tribune libre	13
	Clin d'œil	13
	Nouveau commerce : Barber Marolles	
	Rendez-vous	13
	Bloc notes	14

Édito



Les élections municipales commencées le 15 mars ont été achevées le 28 juin dernier, sur fond de crise sanitaire qui aura bouleversé notre pays, notre commune ainsi que nos activités quotidiennes.

Je souhaite avant tout remercier les Marollaises et les Marollais pour leur forte participation à ces élections : 50,05% contre 38,12% pour le Val de Marne au premier tour, et 53,66% contre 41,6% au second tour.

Je souhaite remercier plus particulièrement celles et ceux qui ont voté pour la liste «J'aime Marolles» que j'avais l'honneur de conduire. Ainsi que tous ceux qui nous ont soutenus durant cette longue campagne municipale.

Comme promis, c'est avec un esprit de rassemblement et d'union que la majorité municipale constituée de 20 élus sur les 27 membres qui constituent le Conseil municipal, s'emploie depuis son installation le 3 juillet dernier, à engager les projets et les promesses de campagne dont notre ville a besoin.

C'est avec cette volonté de rassemblement, d'ouverture et de bienveillance que la majorité municipale s'est privée d'un siège dans deux commissions pour les offrir aux élus de l'opposition «Vivre Marolles» à qui le mode de scrutin n'en octroyait aucun.

Avec l'équipe qui m'accompagne, nous veillerons notamment à la préservation de notre cadre de vie, aux finances locales, au renforcement de la solidarité et de la sécurité pour tous, à la transition écologique, la redynamisation du commerce local, la démocratie participative, l'éducation et la petite enfance, sans oublier la culture, le sport et l'animation de notre «Cité», que portent avec brio nos associations. Ensemble, et en co-construction, nous veillerons à ce que nos politiques publiques servent l'intérêt général, nos concitoyens, nos agents territoriaux et non des ratios ou des statistiques financiers.

Après la période de vacances estivales, nous voilà tous prêts à reprendre le cours habituel de nos activités. Néanmoins la bataille contre la pandémie est loin d'être gagnée. C'est pourquoi nous continuons à vous demander, avec insistance, le respect des consignes de sécurité, des gestes barrières et plus que jamais, le port du masque.

Rien ne sera simple pour la rentrée, tant au niveau des écoles, que pour la reprise de notre travail, ou encore pour nos associations, dont la reprise des activités ainsi que les championnats restent aléatoires...

Pour notre part, après avoir fait le bilan de la période de confinement, la municipalité travaille à en tirer les enseignements pour faciliter votre quotidien dès la rentrée. Aussi nous savons pouvoir compter sur le civisme et la solidarité dont vous avez fait preuve ces derniers mois.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à Toutes et à Tous une excellente rentrée dans le respect des gestes barrières bien sûr, car la santé demeure la priorité de Tous.

Bien à vous,

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

LISTES	1 ^{ER} TOUR		2 ^{ÈME} TOUR	
	voix	%	voix	%
J'AIME MAROLLES	884	46,28 %	951	46,25 %
MAROLLES MON VILLAGE	575	30,10 %	594	28,89 %
VIVRE MAROLLES	451	23,61 %	511	24,85 %
TOTAL EXPRIMÉES	1 910	100 %	2 056	100 %
INSCRITS	3 882		3 895	
VOTANTS	1 943	50,05 %	2 090	53,66 %
BULLETS BLANCS	16		20	
BULLETS NULS	17		14	

Votre Maire
Alphonse BOYE

ARRÊT SUR IMAGES

L'ÉTÉ DE NOS JEUNES



ENFANCE



JEUNESSE



ENFANCE

Accueil estival au centre de loisirs de Villecresnes



Afin de soutenir les parents à court de mode de garde pour l'été et leur proposer une possibilité d'accueil pendant la fermeture du centre de loisirs de Marolles, la nouvelle équipe municipale s'est, dès le lendemain des élections, mise en relation avec les communes du Plateau briard.

C'est ainsi que la commune de Villecresnes, a proposé d'accueillir une douzaine d'enfants marollais entre le 1^{er} et le 23 août, au sein de sa structure située dans le quartier du Bois d'Auteuil.

Trois familles marollaises ont pu profiter de cet accueil.

Nous étudions d'ores et déjà les alternatives possibles pour la période de Noël et l'été prochain.

AMÉNAGEMENT

Retrait du STOP rue des bruyères



En octobre 2018, un Stop avait été posé rue des bruyères en vue de réduire la vitesse jugée excessive par les riverains sur cet axe.

Après presque 2 ans de test, vous avez été nombreux, en tant qu'usagers de la rue, à faire part de votre mécontentement sur

cet aménagement « superflu » et « dangereux ».

Ainsi, depuis le 1^{er} août, ce stop a été remplacé par un Cédez-le-passage, permettant ainsi de maintenir une vitesse réduite tout en limitant la dangerosité liée à l'arrêt au stop.

Le revêtement de cette rue devant être refait, la municipalité jugera à ce moment de l'utilité d'installer un dos d'âne ou une surélévation à cet endroit.

En bref



FESTIVITÉS

La fête des voisins

Bousculée par le confinement, la fête des voisins revient officiellement le 18 septembre prochain pour sa 21^{ème} édition !

Des kits pour faire la fête sont disponibles en mairie, pour en bénéficier communiquez-nous la date et le lieu des festivités de votre quartier avant le 12 septembre à evenementiel@marollesenbrie.fr.

La date de disponibilité de votre kit vous sera communiqué !

SOLIDARITÉ

Collecte de sang

L'été marque une période critique dans la collecte de sang, c'est pourquoi l'Établissement Français du Sang a besoin de vous plus que jamais !

La prochaine collecte sur Marolles se tiendra le dimanche 27 septembre à l'école de la forêt. Une nouvelle procédure a été mise en place afin d'assurer le respect des gestes barrières, il vous faudra donc prendre rendez-vous en ligne sur la plateforme : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dimanche 27 septembre
École de la forêt
9h/13h

Le Conseil municipal d'installation du 3 juillet 2020, présidé par le plus âgé des membres du Conseil, Bernard FESNEAU, a permis l'élection de Monsieur Alphonse BOYE comme nouveau maire de la ville de Marolles-en-Brie et de ses adjoints. La rediffusion de la séance du conseil municipal d'installation est disponible sur la chaîne Youtube Ville de Marolles-en-Brie.

Qu'est-ce qu'un Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est une assemblée qui réunit l'ensemble des conseillers municipaux représentant les habitants d'une commune. A Marolles-en-Brie, il est composé de 27 conseillers.

Tous les 6 ans, les membres du conseil municipal sont élus au suffrage universel direct. Les décisions prises par le Conseil municipal sont traduites sous la forme de délibérations à l'issue d'un débat. Les séances du Conseil municipal doivent se tenir au minimum une fois par trimestre sous la présidence du maire.



MAIRE

Alphonse BOYE

Maire de Marolles-en-Brie

ADJOINTS AU MAIRE

Florence TORRECILLA



1^{ère} adjointe

En charge de la dynamique de la Ville

Alain BOUKRIS



2^{ème} adjoint

En charge du commerce et de la population

Vanessa HANNI



3^{ème} adjointe

En charge de l'urbanisme, des travaux et des logements

Nicolas BRAGARD



4^{ème} adjoint

En charge de l'écologie et de la sécurité

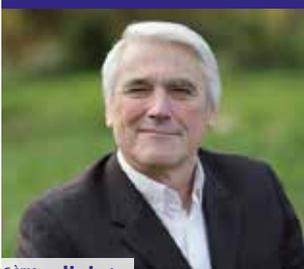
Anne FERREIRA



5^{ème} adjointe

En charge des affaires scolaires et de la petite enfance

Jean-Luc DESPREZ



6^{ème} adjoint

En charge des finances et des marchés publics

Pauline BOHNERT-BISQUERT



7^{ème} adjointe

En charge de l'intercommunalité et de la promotion de la Ville

Arnaud DESSAINT



8^{ème} adjoint

En charge de la vie associative, des sports et des JO 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Céline MONASSA

Conseillère municipale
déléguée à la culture,
fêtes et cérémonies



Dominique HUMEZ

Conseillère municipale
déléguée à la
communication



Jean-Pierre VANHAVERE

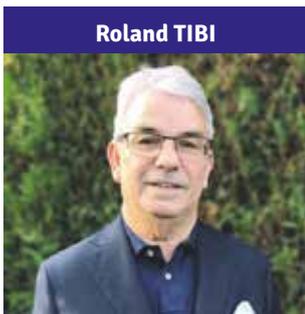
Conseiller municipal
délégué à la solidarité,
à la famille et à la santé



Grégory NGUYEN

Conseiller municipal
délégué à l'enfance
et à la jeunesse

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Roland TIBI

Conseiller du Maire
et animateur du groupe
« technique »



Stéphanie GODEAU-JAOUEN

Communication -
Réseaux sociaux



Mehdi BELLOUTH

Manifestations
et festivités



Noémie ARNOFFI

Circulation douce et vélo



François ELIE

Affaires scolaires



Caroline DELISSE

Forêt et espaces verts



Samantha CRISIAS

Études et travaux

CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



Martine HARBULOT



Jean-Jacques GAREAU



Margot MAGIN



Nicole DELBOSC



Jean-Michel CARIGI



Danielle METRAL



Bernard KAMMERER

En bref

DYNAMIQUE

Forum des associations

Le traditionnel rendez-vous de rentrée avec vos associations aura lieu le samedi 5 septembre !

Retrouvez vos associations, l'équipe de la Maison des jeunes, le CCAS et notre partenaire La Mutuelle communale sur le Parc urbain.

Port du masque obligatoire.

Samedi 5 septembre

Parc urbain

De 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.



SOLIDARITÉ

Devenez bénévoles



Vous avez un peu de temps libre ?
 Vous souhaiteriez vous sentir utile ?
 Rejoignez notre équipe de bénévoles.
 Vous accompagnerez des adultes à apprendre le français.

Pour tout renseignement,
 contactez le CCAS au 01 45 10 38 30



SOLIDARITÉ

La Mutuelle communale pour lutter contre la précarité médicale

présente dans
 + de 180 communes



près de 8 000 bénéficiaires



Depuis 2014, être Pionnier :
 notre état d'esprit

La Municipalité réalise un geste citoyen fort en actant une convention avec l'association Mut'Com pour adhérer à La Mutuelle communale.

Le contrat de la Mutuelle communale a été créé et négocié auprès de plusieurs mutuelles avec l'objectif d'offrir aux communes un outil social et responsable permettant à leurs administrés de bénéficier d'une couverture de qualité à des prix très avantageux.

L'équipe municipale propose ainsi une politique sociale innovante et dynamique, sans condition d'âge, ni de revenus, et qui ne pèse ni sur le budget de la commune ni sur celui du contribuable.

À l'occasion du Forum des associations, venez rencontrer les représentants de Mut'Com et découvrez ce que cette mutuelle peut vous offrir !

SCOLARITÉ

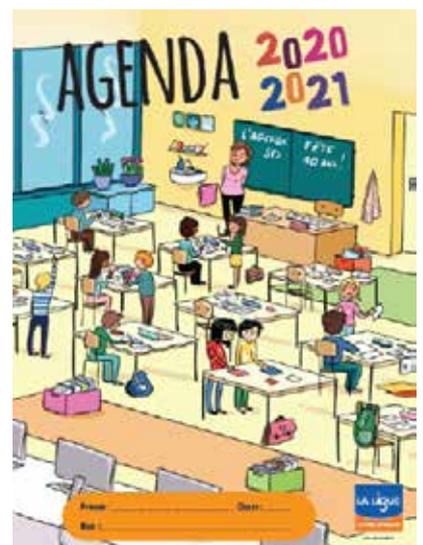
Agendas scolaires solidaires !

Depuis 2010, le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer distribue à tous les élèves de CM2 un agenda scolaire de prévention afin de les sensibiliser aux différents thèmes de santé : alimentation, activité physique, sommeil, alcool, tabac, abus d'écrans et sommeil.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'agenda scolaire fête ses 10 ans et 16 100 élèves vont le recevoir. À l'intérieur, ils pourront noter leurs devoirs mais également découvrir les illustrations, jeux et messages de prévention créés par d'autres élèves de CM2. L'agenda permettant de faire le lien entre l'école et la maison, les enfants pourront aborder leur santé avec leurs parents.

Véritable outil de prévention, les enseignants de CM2 se verront remettre un guide pédagogique afin de pouvoir utiliser l'agenda et mettre en place des séances sur le thème de la santé.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Inspection Académique du Val-de-Marne.



SOLIDARITÉ COVID-19

Un élan d'entraide sans précédent

Alors que l'épidémie prenait de l'ampleur, elle a contraint le pays, pour la première fois de son histoire au confinement, un épisode inédit qui nous a obligé à nous centrer sur nos foyers, nos familles et en même temps, à nous tourner vers les autres. Simultanément, de nombreux élans de solidarité ont conduit les Marollais désireux d'aider, à s'organiser en collectifs ou encore à se rapprocher des réseaux de bénévolat existants (CCAS, Secours Catholique...) pour apporter leur soutien aux personnes fragiles et isolées.

S'ENTRAIDER ENTRE MAROLLAIS

Alors que les autorités portaient en quête de masques pour protéger le personnel soignant et l'ensemble des français, de simples citoyens se sont organisés pour confectionner des masques alternatifs en tissus, permettre la livraison de denrées alimentaires ou encore équiper les écoliers de matériel informatique pour poursuivre leur scolarité à la maison.

Du collectif « Marolles Entr'aide », de l'opération « Marolles, 1 enfant 1 ordi » en passant par le réseau de bénévolat du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), les couturières bénévoles de l'ombre, les commerçants, chacun a offert de son temps et de son talent pour le bien-vivre des Marollais.

À chacun d'entre vous, l'équipe municipale adresse ses remerciements.

S'ENTRAIDER ENTRE COMMUNES

Cet élan a dépassé les frontières de Marolles pour toucher les communes voisines. Ainsi, vous avez été nombreux à participer à l'opération « Une chemise pour mon infirmière » lancé par un collectif de bénévoles de Noisseau, avec don de chemises, draps et autres tissus et matériel de couture. Des couturières marolaises bénévoles ont également cousu des masques remis aux personnes hébergées à l'hôtel Motelia, au Secours Catholique et à l'ESAT « Les Ateliers créatifs de Limeil ».

Un mouvement solidaire est né, chacun d'entre vous a fait preuve d'esprit d'entre-aide et de bienveillance, ne laissons pas s'éteindre la flamme !

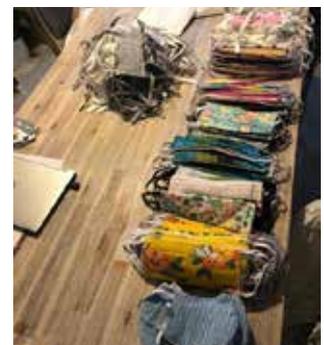
L'équipe municipale souhaite poursuivre avec vous cette dynamique et la mettre au service de la collectivité sur des thèmes aussi divers que l'écologie, l'aide à la parentalité, la solidarité et construire ensemble « La Maison pour tous ».

Venez en discuter avec les élus à l'occasion du Forum des Associations, le 5 septembre prochain.



Merci !

- **Marolles Entre'Aide** : 1650 masques alternatifs en tissus distribués aux commerçants et Marollais, dons de tissus au Secours Catholique, ruban de soulagement (port du masque), livraison de course.
- **Bénévoles et CCAS** : 1600 masques remis aux seniors, personnes fragiles et personnes prioritaires de Marolles, personnel du SIPE, ESAT de Limeil, Secours Catholique
- **Marolles, 1 enfant 1 ordi** : 39 ordinateurs portables, 7 unités centrales, 8 tablettes, 8 imprimantes et divers matériels électroniques distribués.
- À tous nos commerçants pour leur courage et leur générosité.
- Aux professionnels de santé, nos médecins, infirmières, pharmaciens.... En toute première ligne.



En bref

LES AMIS DE MAROLLES

Les Amis du Patrimoine

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'association Les Amis de Marolles organise des visites commentées de l'église Saint-Julien-de-Brioude, classée aux Monuments Historiques, les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 17h30 et pour la première fois cette année, une visite aux chandelles samedi 19 septembre à 21h.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Eglise-Saint-Julien-de-Brioude

LE NEZ AU VENT

Rentrée sur des chapeaux de roues !

Les lignes Petits-Indiens et Buzz l'éclair du pédibus reprendront dès le jeudi 3 septembre 2020. Un goûter sera organisé le vendredi 4 septembre à 17h30 sur le parc urbain (près des jeux) pour permettre aux parents et aux bénévoles de se rencontrer, et créer de nouvelles lignes pour s'adapter aux besoins de tous. La Bourse aux Vélos fera aussi son grand retour l'année prochaine, le dimanche 11 avril 2021, à l'Espace des Buissons. L'atelier de réparation de vélo organisé au mois de juin avec le soutien de Garage Héritage et de GPSEA a permis à de nombreux marollais de bénéficier de réparations à moindre coût et de précieux conseils. Opération réussie !

Plus d'infos sur www.lenezauvent94.org



RENCONTRES MAROLLAISES

Des projets pour l'année à venir

La saison 2019-2020 a dû être écourtée à cause du COVID-19. Compte-tenu des circonstances, le Troc et Puces n'aura pas lieu cette année. La sortie annuelle à Fontainebleau et Moret-sur-Loing sera reportée au printemps 2021 à l'identique. Les animateurs ont rivalisé d'imagination pour donner, dans la mesure du possible, des cours ou informations par Internet afin de garder le contact avec leurs élèves. Nous tenons à les remercier ainsi que les adhérents qui ont fait preuve de solidarité pendant la période de confinement. Toutes nos activités vont reprendre, avec des nouveautés notamment un cours d'anglais en soirée pour les adultes et un le mercredi après-midi pour les enfants. Nous vous donnerons l'occasion de découvrir le monde des abeilles, en lien avec La Tégéval, grâce à une animation Apiculture autour du rucher communal le mercredi 23 septembre de 9h à 12h30 pour les enfants et le samedi 26 septembre de 9h à 12h30 pour les familles. Rendez-vous au Forum des Associations pour les inscriptions à nos multiples activités qui sont consultables sur notre site rencontresmarollaises.com.

CONSERVATOIRE

L'art n'a pas d'âge

La danse s'apprend à tous les âges de la vie : dès 4 ans, avec le cycle d'éveil et d'initiation pour découvrir la notion d'espace, la musique, le rythme ; dès 6 ans, pour voyager avec les danses du monde (Orientale, Bollywood, Tahitienne). A partir de 8 ans, plusieurs niveaux de débutant à avancé permettent de s'initier ou se perfectionner en Danse Classique ou Moderne Jazz. Sans oublier les cours de danse à deux pour les adultes : valse, tango argentin, quickstep, bachata, rock'n'roll...

Quel que soit votre niveau, si vous souhaitez pratiquer la musique, un vaste choix de cours vous fera progresser : éveil et initiation musicale à partir de 4 ans pour sensibiliser les petits au son et aux instruments, cours collectifs de solfège et individuels de piano, violon, guitare, batterie, saxophone, chant et bien d'autres...

L'Ensemble orchestral, le Marolles Jazz Band, le Chœur Arc-en-Ciel ou la Fanfare recrute chaque année de nouveaux membres.

Si vous êtes plus portés sur les arts dramatiques, Alexandre, notre professeur de théâtre anime trois ateliers : enfants, ados et adultes.

Inscriptions au Forum des Associations ou en ligne : www.conservatoiremarolles.fr
conservatoiremarolles94@gmail.com - 06 82 33 38 86



Avançons ensemble
vers votre
projet
immobilier

Dorothée MONTCHARMONT



**Encore un grand merci aux Vendeurs & Acquéreurs
pour votre confiance.**

N'hésitez pas ! faites comme eux, contacter moi !!

**Avançons ensemble vers votre projet immobilier
Estimation de votre bien OFFERTE**

Clients Satisfaits, et si vous en faisiez partie ?

☎ 06 62 52 98 21 ✉ dorothee.montcharmout@iadfrance.fr

TENNIS CLUB DE MAROLLES

Le TCMB reprend du service !

Une nouvelle saison sportive démarre et, avec elle, le Tennis Club de Marolles-en-Brie poursuit inlassablement sa quête d'éternité. Les nombreux obstacles franchis avec panache ont endurci les membres du bureau qui continuent plus que jamais d'avancer.



Virginie et Stéphane, nos deux talentueux professeurs, renouvellent leur contribution au développement du club. Un troisième professeur attend de rejoindre l'équipe éducative avec impatience.

Dans les objectifs du club figurent la création d'une section sport-études, d'une équipe jeunes et adultes et l'inscription à des tournois internes et open.

Une journée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 5 septembre, date du Forum des Associations, où vous pourrez tester vos capacités tennistiques en présence de nos professeurs.

Inscriptions au Forum des Associations et par mail. Une remise de 20 € sera accordée pour toute inscription faite au plus tard le 4 septembre 2020.

Maryse MATHIEU – Présidente - mathieu.maryse@wanadoo.fr 0680327582



JUDO CLUB

Une rentrée qui bouge

Au JCMB, chacun pourra trouver sa « voie », il suffit d'ouvrir la porte du dojo ! À tout moment, il est possible de faire un essai sans engagement. Selon vos envies et vos aptitudes, venez découvrir nos 3 activités :

- **Le JUDO**, c'est la « voie de la souplesse ». A la fois art martial et sport de combat, il peut être pratiqué dès le plus jeune âge en fonction de son niveau et de ses aspirations. Il est composé pour l'essentiel de techniques de projection, de soumission et de contrôles, pratiqué dans le respect des valeurs éducatives de son code moral.
- **Le JUJITSU**, est une discipline basée sur la self défense, elle donne de l'assurance et la maîtrise de soi. Cet art martial, reposant sur la « souplesse », consiste à éviter l'attaque frontale pour contrôler un adversaire plus fort, sans opposition de force. Il peut être pratiqué sous 2 formes : en techniques d'autodéfense ou en sport de compétition.
- **Le TAÏSO**, est un renforcement musculaire adapté à chacun, pratiqué dans la bonne humeur. Cette discipline est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme. La pratique régulière permet d'éliminer tout signe de stress et vous procure un bien être du corps et de l'esprit.

Renseignements au 06 79 83 58 55 ou aux heures des cours
Site : www.jc-marollesenbrie.fr



En bref

LA BOULE MAROLLAISE

Nouvelles couleurs, nouvelle année !

Jeunes ou moins jeunes, débutants ou confirmés, nous vous accueillerons avec plaisir tous les jours sur notre terrain dans le parc de la Marinière.

Retrouvez-nous le 5 septembre au Forum des Associations.

FCM

L'été au Football Club

Durant toute la période du confinement, le FCM a gardé le contact avec les enfants.

Dès la réouverture du stade le 22 juin, un protocole sanitaire a été mis en place pour permettre la reprise de l'école de foot : gel hydroalcoolique, entrée et sortie différenciées, port du masque par les coachs, désinfection régulière...

Ces mesures rassurantes ont permis aux enfants de reprendre leurs entraînements et de participer au stage multisports de l'été. La remise des coupes et des médailles en présence de Monsieur le Maire a été un bon moment de convivialité et d'échanges.



Renseignements et inscriptions
Patricia GUILIANI - 06 83 32 18 29





Chers Marollais,
chères Marollaises,

Nous profitons de cette tribune pour exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont fait confiance et nous ont accordé leur vote les 15 mars et 28 juin.

Notre programme et nos idées vous ont souvent séduits !

Néanmoins, notre volonté de protéger notre beau village et notre détermination sont intactes.

Le groupe « Marolles, mon Village » garde son cap, poursuivra son action et restera attentif au fonctionnement de la nouvelle majorité pour la défense de Marolles et des Marollais.

Fidèlement vôtre

Mais, le déroulement de ces élections municipales a été exceptionnel et unique dans l'histoire.

La pandémie du Covid 19, qui s'est invitée dans nos vies, a forcément eu, non seulement, un impact sur les populations mais aussi sur la campagne électorale.

Nous formons le vœu solennel que ce virus ne revienne pas, mais il nous faut, cependant, apprendre à vivre avec cette menace au-dessus de nous.

Le combat électoral a été particulièrement rude, mais il est terminé et les Marollais ont choisi leur nouveau Maire.

Même si Marolles mon Village ne partage pas toujours leurs prises de position, nous souhaitons à Alphonse Boye et son équipe, du courage et de bonnes dispositions pour entreprendre cette nouvelle mandature.

« Marolles, mon village »

<https://www.facebook.com/marollesmonvillage/>

Débuts ratés...

Vivre Marolles remercie les électeurs qui ont soutenu Sylvie GERINTE, une Maire exemplaire, totalement dévouée à sa commune. Mais un bon bilan, une bonne équipe, un projet solide n'ont rien pu face au dénigrement, à la démagogie, au clientélisme.

Désormais la nouvelle équipe est confrontée à la réalité et déjà les masques tombent :

- Premiers reniements

- Disparue, la bienveillance prônée par la majorité! Jeunesse, culture et surtout solidarité sont les grandes oubliées : pour la première fois, ces délégations ne sont plus confiées à des adjoints mais à des conseillers qui ne disposent évidemment pas des mêmes pouvoirs.
- Disparue, la transparence! La promesse de filmer les conseils municipaux a été oubliée dès la première séance.
- Disparue, la promesse d'accueillir les enfants cet été avec Santeny! L'accueil a eu lieu à Villecreneses à des tarifs prohibitifs (15,50€ la journée, 5,70€ la pause méridienne).
- Disparue, la «co-construction» vantée par le maire! La mutuelle communale a été mise en place dans la précipitation, sans aucune concertation.

- Contradictions...

- Après avoir critiqué les pouvoirs de son prédécesseur, le maire les a repris à son compte et même étendus, comme le droit de préemption qui relève pourtant uniquement du préfet.

- Le maire défend désormais des choix budgétaires auxquels il s'opposait pourtant en février. Il annonce même espérer améliorer les excédents que son adjoint aux finances considère pourtant trop importants.

- ...et incohérences

- La mutuelle communale a été portée par l'adjointe aux travaux (!) et non l'élue à la solidarité.
- La ville est représentée au SIVOM par les élus aux travaux et à la population et non l'élue à l'écologie dont c'était le rôle.
- Le maire a justifié la suppression de la commission «sécurité», ce domaine lui étant «directement rattaché». Pourquoi alors avoir désigné un adjoint à la sécurité ?

- Quelles priorités ?

La ville multiplie les délégations festives : dynamique de la ville, promotion de la ville, JO, fêtes & cérémonies, communication, manifestations, communication et réseaux sociaux. N'en jetez plus! Pas étonnant que le maire justifie l'absence d'adjoint à la solidarité par le manque de postes disponibles! En même temps, l'insécurité a explosé en août et des projets importants comme la rénovation de l'avenue des Bruyères, prévue en juillet, n'ont pas démarré. Tout ce qui a été réalisé cet été, c'est juste le remplacement d'un «STOP» par un «cédez le passage».

Tout ça n'est vraiment pas sérieux!

DEMOCRATIE, CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ET RESPECT DES MAROLLAIS

Nous avons tous en tête les récentes images de passation de pouvoir, entre les ministres sortants et les nouveaux ministres. Cette tradition républicaine, qui a lieu avec ou sans alternance politique, est une règle fondamentale de notre démocratie qui assure la continuité de l'Etat et du service public.

A l'inverse de ce qui s'est produit dans la plupart de nos villes voisines, chez nous à Marolles, il n'en a rien été après le second tour des élections du 28 juin. Contrairement à la tradition, aucun contact n'a été établi de la municipalité sortante avec le candidat vainqueur de ces élections. Aucune concertation n'a eu lieu pour convenir de la forme, de la date, du lieu et encore moins de l'heure de la cérémonie d'investiture de la nouvelle équipe municipale.

Ainsi le 3 juillet, aucun adjoint nouvellement élu n'avait d'écharpe et le Maire s'est vu remettre une écharpe de maire adjoint, qu'un agent embarrassé lui a trouvé dans un tiroir !

Nous n'étions pas au bout de nos surprises puisqu'au premier étage, le bureau du Maire était vide. Vide de meubles, de bureau, de dossiers, avec un ordinateur posé à même le sol !

Les containers à poubelle étaient, pour leur part, remplis de dossiers et documents passés à la broyeuse. Les ordinateurs ont eux aussi été vidés de leurs fichiers, y compris ceux du CCAS, indispensables au suivi et au soutien des marollais en demande d'assistance.

Et que dire des fortes incitations à faire partir personnel communal, et le renouvellement de contrats léonins juste avant le second tour des élections. Une véritable politique de terre brûlée...

Nombreux sont les agents qui ont pu constater ces faits et qui ont été choqués par cet état des lieux.

Nous pensons que les Marolaises et les Marollais ont le droit de savoir, comment ceux qui ont dénoncé les incivilités, hier, ont eu un comportement antirépublicain et irrespectueux à leur égard.

Puissent les représentants de l'ancienne majorité, élus d'opposition aujourd'hui au Conseil municipal, avoir à cœur de se racheter durant cette mandature, surtout si l'envie leur venait d'assener des leçons de démocratie...

Groupe de la majorité municipale

Clin d'œil

COMMERCE

Marolles accueille un nouveau commerçant !

Barbier-coiffeur-visagiste depuis 8 ans, Nadir a choisi de s'installer fin juillet au Centre commercial des Buissons sur les conseils avisés d'un proche.

Du lundi au samedi de 9h30 à 20h, et le dimanche de 9h30 à 12h30, il accueille les hommes de tout âge pour des coupes, colorations, soins, transformation...

N'hésitez pas à le joindre au 06 27 76 11 37 et retrouvez-le sur Facebook et Instagram @barbermarolles.



Rendez-vous

Vendredi 4 septembre

Le Nez au Vent - Goûter du pédibus
17h30 – Parc urbain

Samedi 5 septembre

Forum des Associations
10h-13h et 14h30-17h30 – Parc urbain

19 et 20 septembre

**Journées du Patrimoine –
Les Amis de Marolles
Visites de l'église**
14h à 17h30 – Église Saint Julien de
Brioude
Samedi 19 septembre – Visite aux
chandelles à 21h

Mercredi 23 septembre

**Tégéval – Rencontres Marolaises
Animation Apiculture pour les enfants**
9h à 12h30 – Rucher communal
(près du cimetière paysager)

Samedi 26 septembre

**Tégéval – Rencontres Marolaises
Animation Apiculture pour les enfants**
9h à 12h30 – Rucher communal
(près du cimetière paysager)

Dimanche 27 septembre

Collecte de sang
9h-13h – École de la forêt

Samedi 3 octobre

Fête de la Tégéval
11h à 18h – Site de la Ballastière à
Valenton

9, 10 et 11 octobre

Salon des Métiers d'art
Gymnase de Marolles

Mercredi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918
11h - Monument aux Morts

Samedi 28 novembre

Soirée Villageoise de l'Etoile Marollaise
19h30 – Salle des fêtes

Numéros utiles

- ▶ **SAMU** : 15 ou 112
- ▶ **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- ▶ **Police** : 17
- ▶ **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- ▶ **Pompiers** : 18
- ▶ **SAMU social** : 115
- ▶ **Sécurité sociale** :
1-9 avenue du Général de Gaulle 94000
Créteil (du lundi au vendredi de 8h30 à
15h30) – Tél. : 36 46 – www.ameli.fr
- ▶ **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- ▶ **Espace départemental des solidarités** :
RDV assistante sociale au 01 56 72 23
00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de
Villemecresnes)
- ▶ **PMI** : 3 avenue Foreau 94440
Villemecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14
(lundi 13h/20h, mardi, mercredi et
vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi
8h30/12h et 13h/18h)
- ▶ **Psychologue APCE94** : RDV au 01
45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- ▶ **CAF** : Renseignements/RDV au
0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi
9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr –
Permanence administrative le vendredi
9h/12h et 13h30/17h au CC Michel
Catonné à Boissy-Saint-Léger
Tél. : 01 45 69 70 33
- ▶ **Permanence juridique en mairie** :
RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- ▶ **Mairie** : 01 45 10 38 38
Espace des Buissons : 01 45 95 91 92
Services techniques : 01 45 10 03 30
CCAS : 01 45 10 38 30
Gymnase : 01 43 86 16 98
Stade Didier Boutten : 01 45 69 40 18
Bibliothèque : 01 45 98 38 66
- ▶ **Urgences** :
Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-
Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- ▶ **Urgences vétérinaires** :
VETALIA : 01 40 40 01 02
VETOADOM : 01 47 46 09 09
- ▶ **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- ▶ **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- ▶ **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- ▶ **Chirurgien dentiste de garde** :
Tél. : 01 48 52 31 17
- ▶ **SIDA info service** : 0 800 840 800
- ▶ **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26

14

Bloc notes

État civil

Bienvenue aux bébés :

- Chloé VANHAVERE, le 27/12/2019
- Jadah ERIALE, le 10/01/2020
- Capucine CASTELAIN, le 14/01/2020
- Arsène LE SAINT, le 28/01/2020
- Eddy GILBON CHI, le 03/02/2020
- Côme FURON, le 10/02/2020
- Alba BROUSSAL, le 11/02/2020
- Eléonore GOUEYTES, le 12/02/2020
- Camille DENOST-LEPIOUFLE, le 01/03/2020
- Maayan FRYC SICK, le 02/03/2020
- Timothée GRATIAS, le 17/03/2020
- Édén SANTOS, le 18/03/2020
- Youssouf SIMPARA, le 29/03/2020
- Maël BAKARE, le 30/03/2020
- Agathe CHARMEUX FAUSTIN, le 11/05/2020
- Joy ROCHETTE, le 14/05/2020
- Éloane MICHOU, le 06/06/2020
- Charline PHAN, le 19/06/2020

Ils se sont dit oui :

- Mathieu VERVA et Lucie LEFEVRE,
le 11/01/2020
- Hugo LAMY et Ophélie NUGUES,
le 29/02/2020
- Éric JOSSE et Fatoumata KANÉ,
le 14/03/2020
- Nicolas SCHWEIZER et Sandrine FIX,
le 13/06/2020
- Laurent DELEUZE-LANCIZOLLE
et Alcha MOMBOULI NKALA, le 19/06/2020
- Yan GRE et Ikram IKHLAS, le 04/07/2020
- Manuel GARCIA PEREZ et Valérie FOURNIER,
le 04/07/2020
- Fiona SAOUD et Alexis LEMAL, le 11/07/2020
- M. TERTRE et Mme PRUVOST, le 11/07/2020
- M. STIGES et Mme GUILLERMIN,
le 18/07/2020

Ils nous ont quittés :

- Laurence BAGENGE, le 22/01/2020
- Giuseppina TOPINI veuve HERMOSO,
le 02/02/2020
- Jean-Claude MICHEL, le 11/03/2020
- Claude CHOMETTE, le 11/03/2020
- Aimée STOËHR veuve GOUTORBE,
le 11/03/2020
- Renaud LAMY, le 22/03/2020
- Philippe HUET, le 31/03/2020
- Vanessa MONTAGNAC, le 25/04/2020
- Félix D'INCA, le 07/06/2020
- Jean-Pierre LE DALL, le 11/06/2020
- Renée GAYET épouse IDÉE,
le 13/06/2020
- Paulette CONNIN veuve ALBERCA,
le 30/06/2020

Votre mairie



La mairie accueille le public du lundi au samedi de 9h à 12h, du mardi au jeudi de 13h30 à 18h et le lundi après-midi de 13h30 à 19h15. Fermeture hebdomadaire le vendredi après-midi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE POPULATION

Lundi : 9h/12h et 13h30/19h15
Mardi au Jeudi : 9h/12h et 13h30/18h
Vendredi et samedi : 9h/12h
Tél. : 01 45 10 38 38

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h
Mardi : 13h30 - 18h
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h
Mardi à jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 30

SERVICE URBANISME

Il est ouvert au public sur rendez-vous les lundis et mardis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 9h à 12h.
Tél. : 01 45 10 38 17



Police municipale

Espace des Buissons -
2 avenue des Bruyères

HORAIRES

- Lundi / Mardi : 8h - 20h
- Mercredi / Jeudi : 8h - 22h
- Vendredi : 8h - minuit
- Samedi : 14h30 - minuit

CONTACT

☎ 06 13 96 10 90

✉ policemunicipale@marollesenbrie.fr



www.marollesenbrie.fr



Certifié PEFC
pefc-france.org

Dir. pub. : Alphonse Boye
Rédac. chef : Stéphanie Ferreira
Concept. graph. : Mahaly
Andriamaheninjafy
Impression : DESBOUIS GRESIL
Distrib. : FAB DISTRIB
Tirage : 2000 exemplaires
Photographies : 123RF
et service communication



Votre publicité dans le Marolles Infos ?

Contactez-nous à
publicite@marollesenbrie.fr
ou au 01 45 10 38 38.



22^{ème} SALON DES METIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

9. 10. 11

OCT. 2020

MAROLLES-EN-BRIE (94)

ENTRÉE LIBRE



Programme des animations : www.sima-plateaubriard.fr
Ven. 13h-18h, sam. et dim. 10h-18h30 / Gymnase, rue Faubourg St Marceau



Changez d'air

EN CE MOMENT
**INITIATIONS
GRATUITES**

ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS
sur bluegreen.fr

2020



FORUM

DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

9H30 - 12H30 | 14H30 - 17H30

PARC URBAIN

